



**Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la
biodiversité et les services
écosystémiques**

Distr. générale
4 décembre 2017

Français
Original : anglais

**Plénière de la Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la biodiversité
et les services écosystémiques
Sixième session**

Medellin (Colombie), 18-24 mars 2018
Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

**Évaluations en attente : évaluation thématique de l'usage
durable des espèces sauvages ; évaluation méthodologique
des diverses conceptualisations des multiples valeurs de
la nature et de ses bienfaits ; et évaluation thématique
des espèces exotiques envahissantes**

**Évaluations en attente : évaluation thématique de l'usage durable
des espèces sauvages ; évaluation méthodologique des diverses
conceptualisations des multiples valeurs de la nature
et de ses bienfaits ; et évaluation thématique des espèces
exotiques envahissantes**

Note du secrétariat

Introduction

1. Dans sa décision IPBES-4/1, la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (la « Plateforme ») a approuvé le rapport de cadrage concernant le produit 3 b) ii) pour une évaluation thématique des espèces exotiques envahissantes et de la lutte contre leur prolifération (reproduit dans le document IPBES/6/INF/10), ainsi que la version révisée du rapport de cadrage concernant le produit 3 d) pour une évaluation méthodologique sur les diverses conceptualisations des multiples valeurs de la nature et de ses bienfaits pour les êtres humains (reproduit dans le document IPBES/6/INF/9).
2. Dans sa décision IPBES-5/1, la Plénière a approuvé le rapport de cadrage concernant le produit 3 b) iii) pour une évaluation thématique de l'usage durable des espèces sauvages (reproduit dans le document IPBES/6/INF/8). Dans la même décision, elle a également prié le Groupe d'experts multidisciplinaire, agissant en consultation avec le Bureau, de déterminer s'il fallait apporter des modifications aux documents de cadrage déjà approuvés sur la base des principales conclusions scientifiques d'autres évaluations de la Plateforme et de lui faire rapport au cas où des modifications importantes seraient nécessaires.
3. Par ailleurs, au paragraphe 5 de sa décision IPBES-5/6, qui porte sur les dispositifs financiers et budgétaires, la Plénière a décidé de se pencher à sa sixième session, sous réserve de la disponibilité de fonds suffisants, sur les trois évaluations visées aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus, auxquelles il est renvoyé sous le terme « évaluations en attente » dans le présent document.
4. Conformément à ces décisions, la partie A de la section I de la présente note contient des propositions formulées par le Groupe d'experts multidisciplinaire et le Bureau concernant la nécessité

* IPBES/6/1.

d'apporter des modifications aux documents de cadrage des trois évaluations en attente déjà approuvés sur la base des principales conclusions scientifiques d'autres évaluations de la Plateforme. La partie B propose plusieurs modifications de l'approche méthodologique présentée dans les trois rapports de cadrage, qui ont des incidences sur le coût de chaque évaluation. Une estimation révisée du coût global de chacune des trois évaluations en attente figure dans l'annexe de la présente note.

5. La section II contient d'autres propositions du Groupe d'experts multidisciplinaire et du Bureau quant au calendrier de lancement des trois évaluations en attente.

6. La section III indique les mesures que la Plénière pourrait souhaiter prendre.

I. Rapports de cadrage

7. La Plénière leur ayant demandé de déterminer s'il fallait apporter des modifications aux trois rapports de cadrage à leur dixième réunion en octobre 2017, le Groupe d'experts multidisciplinaire et le Bureau ont fait les recommandations ci-après, qui sont énoncées dans les parties A et B ci-dessous.

A. Objectif général

8. S'agissant de l'objectif général des trois évaluations en attente, le Groupe d'experts multidisciplinaire a conclu qu'aucune modification n'était nécessaire sur la base des principales conclusions scientifiques d'autres évaluations de la Plateforme.

B. Approche méthodologique et estimation des coûts

9. Se fondant sur les enseignements tirés des évaluations en cours et terminées et sur les conclusions de l'examen interne de la Plateforme (IPBES/6/INF/32), le Groupe d'experts multidisciplinaire et le Bureau proposent d'apporter les modifications suivantes à l'approche méthodologique présentée dans les rapports de cadrage, ce qui ferait passer le coût total par évaluation de 997 000 à 1 445 000 dollars :

a) Faire passer de 6 à 8 le nombre d'auteurs principaux par chapitre, portant ainsi à 12 le nombre total d'experts par chapitre (8 auteurs principaux, 2 auteurs-coordonnateurs principaux et 2 éditeurs-réviseurs). Le nombre d'auteurs-coordonnateurs principaux et d'éditeurs-réviseurs par chapitre resterait le même. Cette mesure permettrait d'assurer que des compétences et des vues différentes soient représentées dans chaque chapitre et de mieux répartir la charge de travail entre les experts. Le nombre d'auteurs principaux serait ainsi le même que pour l'évaluation de la dégradation et de la restauration des terres ;

b) Autoriser l'organisation de trois réunions d'auteurs ouvertes à tous au lieu de deux, auxquelles assisteraient les auteurs principaux : on considère qu'il s'agit là d'une condition essentielle des pleines associations et participation de ces derniers au cours des trois ans que dure le processus d'évaluation ;

c) Augmenter les effectifs des groupes d'appui technique de sorte que ces derniers comptent au moins deux membres du personnel technique et programmatique ainsi qu'un assistant administratif à mi-temps, plutôt qu'un seul membre du personnel technique, comme proposé précédemment. Il ressort de l'expérience que cette augmentation serait nécessaire pour faire face à la lourde charge de travail associée à la coordination de l'exécution d'une évaluation. Ainsi, les effectifs seraient identiques à ceux des groupes d'appui technique créés pour les évaluations régionales de la Plateforme ;

d) Accroître le budget consacré à la conception, à l'impression, à la communication et à la diffusion des rapports d'évaluation, sur la base des frais de communication pour les quatre évaluations régionales et l'évaluation de la dégradation et de la restauration des terres.

10. Un budget-type pouvant s'appliquer à chacune des trois évaluations en attente figure dans l'annexe de la présente note. Ce budget-type repose sur les considérations énoncées ci-dessus :

a) Chaque évaluation se déroulerait sur une période de trois ans ;

b) Chaque évaluation comprendrait trois réunions d'auteurs ouvertes à tous auxquelles assisteraient systématiquement les auteurs principaux ;

c) Chaque évaluation réunirait au total 74 experts (2 coprésidents, 12 auteurs-coordonnateurs principaux, 48 auteurs principaux et 12 éditeurs-réviseurs), soit 10 experts par chapitre, et 75 % des frais seraient financés au moyen du fonds d'affectation spéciale ;

d) Pour chaque évaluation serait créé un groupe d'appui technique composé de deux membres du personnel technique et programmatique et d'un assistant administratif à mi-temps ; 50 % des frais seraient financés au moyen du fonds d'affectation spéciale et un montant identique serait apporté par une institution hôte, sous la forme d'un appui en nature à la Plateforme ;

e) À chaque évaluation serait consacré un budget de communication pour la conception, l'impression, la communication et la diffusion des rapports d'évaluation.

II. Calendrier de lancement

11. Le Groupe d'experts multidisciplinaire et le Bureau considèrent qu'au cas où elle déciderait de lancer les trois évaluations en attente, la Plénière pourrait vouloir échelonner leur lancement selon l'ordre suivant : lancement de deux évaluations à la sixième session de la Plénière, en 2018, et lancement de la dernière évaluation à la septième session, en 2019. Cette proposition tend à éviter que plus de trois évaluations soient effectuées en parallèle, compte tenu des conclusions de l'examen interne (IPBES/6/INF/32) et de l'évaluation mondiale qui sera présentée à la Plénière à sa septième session.

III. Mesures que pourrait prendre la Plénière

12. La Plénière souhaitera peut-être examiner les propositions formulées par le Groupe d'experts multidisciplinaire et le Bureau :

a) Ne pas modifier l'objectif des trois évaluations en attente ;

b) Réviser le coût de chaque évaluation en attente dans le cadre de l'examen budgétaire au titre du point 9 de l'ordre du jour de la présente session de la Plénière ;

c) Envisager d'échelonner le lancement des trois évaluations en attente (les deux premières en 2018 et la dernière en 2019).

Annexe

Coût estimatif d'une évaluation

<i>Année</i>	<i>Poste de dépenses</i>	<i>Hypothèses</i>	<i>Coût estimé (en dollars des États-Unis)</i>
Première année	Réunion du comité de direction (2 coprésidents, membres du secrétariat, groupe d'appui technique, Groupe d'experts multidisciplinaire et Bureau)	Frais d'organisation (1/2 semaine, 6 participants, à Bonn)	0
		Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance pour 4 participants bénéficiant d'une aide financière (4 x 3 750 dollars)	15 000
	Première réunion des auteurs (2 coprésidents, 12 auteurs-coordonnateurs principaux, 48 auteurs principaux et 6 membres du Groupe d'experts multidisciplinaire et du Bureau)	Frais d'organisation (correspondant à 75 %, à compléter par 25 % en nature ; pour 68 participants)	18 750
		Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance pour 51 participants bénéficiant d'une aide financière (51 x 3 750 dollars)	191 250
	Groupe d'appui technique	Correspondant au coût d'un poste d'administrateur équivalent plein temps et d'un poste d'assistant administratif équivalent mi-temps, y compris voyage et frais généraux (à compléter par une offre en nature de valeur équivalente)	150 000
	Total première année		375 000
Deuxième année	Deuxième réunion des auteurs (2 coprésidents, 12 auteurs-coordonnateurs principaux, 48 auteurs principaux, 12 éditeurs-réviseurs et 6 membres du Groupe d'experts multidisciplinaire et du Bureau)	Frais d'organisation (correspondant à 75 %, à compléter par 25 % en nature; pour 80 participants)	20 000
		Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance pour 60 participants bénéficiant d'une aide financière (60 x 3 750 dollars)	225 000
	Groupe d'appui technique	Correspondant au coût d'un poste d'administrateur équivalent plein temps et d'un poste d'assistant administratif équivalent mi-temps, y compris voyage et frais généraux (à compléter par une offre en nature de valeur équivalente)	150 000
		Total deuxième année	
Troisième année	Troisième réunion des auteurs (2 coprésidents, 12 auteurs-coordonnateurs principaux, 48 auteurs principaux, 12 éditeurs-réviseurs et 6 membres du Groupe d'experts multidisciplinaire et du Bureau)	Frais d'organisation (correspondant à 75 %, à compléter par 25 % en nature; pour 80 participants)	20 000
		Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance pour 60 participants bénéficiant d'une aide financière (60 x 3 750 dollars)	225 000
	Groupe d'appui technique (y compris trois mois suivant la date de lancement du rapport d'évaluation à la Plénière)	Correspondant au coût d'un poste d'administrateur équivalent plein temps et d'un poste d'assistant administratif équivalent mi-temps, y compris voyage et frais généraux (à compléter par une offre en nature de valeur équivalente)	187 500
	Participation de 8 experts (2 coprésidents et 6 auteurs-coordonnateurs principaux ou auteurs principaux) à la huitième session de la Plénière	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance pour 6 participants bénéficiant d'une aide financière (6 x 3 750 dollars)	22 500
	Conception, présentation, diffusion et communication	Notamment les activités suivantes : conception et mise en page du rapport d'évaluation (graphiques techniques, production d'une vidéo promotionnelle, appui en matière de relations publiques, manifestations de lancement, impression du résumé à l'intention des décideurs et des rapports d'évaluation et distribution ultérieure)	220 000
	Total troisième année		675 000
	Total :		1 445 000